

Avis présenté dans le cadre des consultations publiques  
Plan directeur du sport et du plein air urbains 2018-2020  
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal

1.11. Favoriser l'accessibilité universelle et les sports adaptés  
**L'implantation de bornes électriques extérieures pouvant servir  
à la recharge d'aides à la mobilité motorisées**

Anne-Marie Allaire, citoyenne  
Mai 2018

Bonjour,

Je tenais à faire part à votre Commission d'une demande que j'ai effectuée auprès de la Ville le 2 juin dernier.

Comme vous le constaterez à la lecture de ma demande initiale ci-jointe, je voudrais que les citoyens et citoyennes aient accès à des bornes électriques afin de recharger leurs fauteuils motorisés, leurs tri ou quadri-porteurs ou même leurs téléphones cellulaires dans les parcs de la Ville.

En tant qu'handicapée, cela me permettrait de passer beaucoup plus d'heures dans les parcs sans craindre la panne et je pourrais recharger la batterie de mon fauteuil soit pour continuer à me promener, soit pour retourner chez-moi en autobus ou en transport adapté. Il s'agit d'une solution facile à mettre en place pour favoriser l'accès aux lieux de plein air urbains.

Je joins à la présente un échange de courriels avec monsieur Olivier Beausoleil, du Service de la diversité sociale et des sports, à la lecture desquels vous constaterez que ma demande porte sur l'accès à des bornes extérieures afin de profiter davantage des espaces verts.

J'ai eu connaissance que ma demande était étudiée sérieusement par l'administration. Je sais, entre autres, que l'équipe responsable de l'aménagement du parc Frédéric-Back prévoit des prises de courant accessibles aux usagers sur certains lampadaires de la couronne (la partie éclairée du site) permettant aux personnes en fauteuil motorisé ou autres de recharger leur batterie pour compléter la Boucle, le sentier faisant le tour du parc. Ce projet est réalisé dans le cadre du MADA (municipalités amies des aînés).

En terminant, j'aimerais souligner que si ma demande est personnelle, j'ai reçu l'appui de l'organisme Ex aequo dont je suis membre. Les données de 2011

nous apprennent que plus de 13% de la population montréalaise vit une situation de handicap liée à la mobilité. Cette proportion ne fera qu'augmenter avec le temps, les besoins sont donc bien réels.

J'ai également eu la possible participation, pour les aspects techniques, de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay. Je joins ces documents à la présente.

Un tel projet a été réalisé dans la Ville de Sarnia et a obtenu des récompenses. Vous trouverez des références dans ce document.

J'ose espérer que de telles bornes deviennent accessibles et nous permettent de jouir des espaces magnifiques que sont les parcs de la Ville de Montréal et pourquoi pas, accessibles également dans les rues afin de nous permettre de nous promener et de connaître les différents quartiers. C'est pourquoi je vous demande d'inclure cette démarche dans votre Plan d'action et de poser dès aujourd'hui les balises pour un déploiement progressif de ces bornes. Si la ville de demain se dessine aujourd'hui, assurons-nous qu'elle le soit réellement pour tous et toutes.

Merci,

Anne-Marie Allaire

305-3600 avenue du Parc, Montréal (Québec) H2XZ 3R2

514-273-8672

[amallaire@bell.net](mailto:amallaire@bell.net)

## Annexe 1 - DEMANDE ORIGINALE (février 2017)

De : "Anne-Marie Allaire" <amallaire@bell.net>  
A : <denis.coderre@ville.montreal.qc.ca>,  
<real.menard@ville.montreal.qc.ca>, <chgagnon@ville.montreal.qc.ca>,  
<cpaquette@ville.montreal.qc.ca>, <jderome@ville.montreal.qc.ca>, "Marie  
Turcotte" <mturcotte@exaequo.net>  
Date : 2017-06-02 10:51  
Objet : Demande de bornes

---

Mesdames,

Messieurs,

Depuis quelques années je me déplace en fauteuil motorisé et j'ai quelques fois des difficultés à faire une très longue balade à l'extérieur parce qu'il n'y a pas de prises prévues pour recharger les batteries de mon appareil ni sur le domaine public ni dans les parcs.

Or, je suis une fervente adepte des grands parcs de Montréal, tant urbains que nature. J'attends toujours le beau temps avec impatience pour m'aérer et renouer avec la nature. Et je ne suis pas la seule puisque je croise régulièrement des personnes en fauteuil motorisé quand je me ballade. Toutefois, nos visites sont limitées à la capacité de charge des batteries de nos motorisées, ce qui nous oblige à faire toujours les mêmes circuits ou à écourter nos sorties.

J'aimerais donc vous demander de voir à ce que les parcs et le domaine public soient dotés de prises de courant accessibles aux personnes handicapées et installées dans des rayons d'environ 1 km et d'en faire la promotion. Ceci nous permettra de recharger nos véhicules de manière autonome, d'avoir accès à plus de superficie de promenade et également de pouvoir profiter des mêmes endroits magiques que le visiteur régulier.

D'ailleurs, la mise en place de bornes de chargement de batteries ne serait pas seulement appréciée par les personnes en fauteuil motorisé mais également des utilisateurs de quadriporteurs et de tous ceux qui utilisent des téléphones cellulaires ou tablettes puisque tous ces appareils n'ont besoin que d'une prise ordinaire pour être rechargés. De plus, comme la population du Québec et de la Ville de Montréal est vieillissante, les citoyens et les visiteurs vont utiliser de plus en plus des triporteurs, des quadriporteurs sinon des fauteuils motorisés pour se déplacer. Par ailleurs, la population plus jeune s'est mise au goût du jour et achète très souvent des vélos électriques. Je crois que ce serait un bon investissement si la Ville décidait d'encourager et de soutenir le droit à la qualité de vie de tous en offrant ainsi un accès prolongé dans ses parcs, sans discrimination. D'ailleurs, une telle action correspondrait aux orientations de la politique municipale d'accessibilité universelle, celle de la ville intelligente (axe « collaboration ») ainsi qu'au plan provincial d'électrification des moyens de transport.

Plusieurs personnes m'ont indiqué que c'était une bonne idée. Aussi, par la présente, je vous en fais une demande formelle. Je suis me rend disponible pour collaborer avec votre personnel afin qu'il connaisse nos demandes particulières. Il serait évidemment souhaitable d'associer à la réflexion et à sa mise en œuvre les organismes voués à la défense des handicapés et qui collaborent déjà avec la Ville.

Merci de prêter une attention attentive à ma demande et je demeure,  
Votre tout dévouée,

Anne-Marie Allaire

## **Annexe 2 - CORRESPONDANCE AVEC M. OLIVIER BEAUSOLEIL**

**20 octobre 2017**

De : obeausoleil@ville.montreal.qc.ca [mailto:obeausoleil@ville.montreal.qc.ca]  
Envoyé : 20 octobre 2017 12:53  
À : Anne-Marie Allaire  
Cc : lmorand@ville.montreal.qc.ca  
Objet : Demande de bornes

Bonjour madame Allaire,

Je vous écris afin de réaliser un deuxième suivi suite à votre courriel, concernant votre préoccupation quant à la possibilité de recharger les batteries des fauteuils roulants motorisés des personnes à mobilité réduite lors de longues balades dans les grands parcs. La Ville de Montréal (Ville), notamment le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, comprends très bien ce besoin et est enclin à apporter des solutions afin d'améliorer notre offre de service au sein du Réseau des grands parcs de la Ville de Montréal.

Une réflexion sur le développement de bornes de recharge électrique extérieure destinée originellement aux voitures électriques, a été amorcée dans le cadre d'une marche exploratoire. Cette marche exploratoire réalisée par l'organisme AlterGo commandée par la Ville de Montréal a été réalisée en juin 2017. Cette approche qui nous permet de jumeler les deux services apparaît intéressante et envisageable. Toutefois, à court terme la Ville est dans l'impossibilité d'offrir de telles bornes dans les stationnements des grands parcs, car ces bornes exigent des circuits électriques beaucoup plus puissants que ceux existants, ce qui nous oblige à revoir tous nos systèmes. Nous travaillons afin de résoudre cette problématique et prendrons en compte l'intégration pour la recharge de batteries de fauteuils roulants motorisés.

Néanmoins, dans certains grands parcs, des personnes à mobilité réduite utilisent déjà les prises électriques murales à l'intérieur des chalets d'accueil pour recharger la batterie de leur fauteuil notamment au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et au parc de la Promenade-Bellerive. D'autres chalets peuvent aussi offrir ce service à l'abri des intempéries et procurant davantage de confort aux usagers qu'à l'extérieur. Afin de promouvoir ce service, nous procédons actuellement à l'inventaire de chacun des bâtiments où il serait possible d'offrir le service et lors de la refonte des outils de communications, ces éléments y seront intégrés.

De plus, la Ville travaille actuellement à une autre piste de solution quant à l'ajout de prises de courant accessibles au niveau des lampadaires existants dans les grands parcs urbains. Cette action s'inscrit dans la démarche MADA, municipalité amie des aînés, à laquelle la Ville a adhéré en 2011.

Si vous désirez de plus amples informations concernant ce courriel, je vous invite à communiquer avec madame Line Morand, Conseillère en planification au Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal au téléphone : 514 280-6708 ou par courriel [lmorand@ville.montreal.qc.ca](mailto:lmorand@ville.montreal.qc.ca).

Soyez assurée que nous prenons votre préoccupation en considération et que des efforts sont déployés pour améliorer l'accessibilité dans nos grands parcs. Veuillez recevoir l'expression de notre considération distinguée.

---

Olivier Beausoleil  
Conseiller en développement communautaire

**31 octobre 2018**

**De :** Anne-Marie Allaire [<mailto:amallaire@bell.net>]

**Envoyé :** 31 octobre 2017 13:49

**À :** 'obeausoleil@ville.montreal.qc.ca'

**Cc :** 'Imorand@ville.montreal.qc.ca'; 'Véronique Lavoie'

**Objet :** RE: Demande de bornes

Bonjour M. Beausoleil,

Merci pour le suivi de ma demande concernant les bornes pour les fauteuils motorisés.

J'aimerais vous faire part de deux remarques.

Je comprends que la technologie des bornes pour les voitures soient plus sophistiquée que celle qui nous permettrait d'utiliser n'importe prise électrique normale pour nos fauteuils. J'espère que nous n'aurons pas à attendre après cette première.

D'autre part, l'accès à des prises électriques dans les bâtiments de la ville n'a jamais occasionné de problème. Je vous ai donné l'exemple de la Maison de l'arbre au Jardin botanique. Là où vos propos concernant « un service à l'abri des intempéries » m'interpellent, c'est que lorsqu'on va dans un parc, normalement c'est qu'il fait beau justement et si on doit s'abriter pendant plus d'une heure dans un édifice pour recharger nos chaises, cela nous prive d'être à l'air libre. C'est dans ce sens que j'ai fait ma demande. Être assise dans une allée, en dessous d'un arbre et avec un bon livre, me semble préférable que d'être dans un corridor d'un édifice quelconque et je vous le répète, je n'ai jamais eu de difficulté à me brancher dans un édifice municipal.

Par ailleurs, j'ai obtenu la collaboration de l'Institut de réadaptation de Montréal (Gingras, Lindsay) pour des conseils et des avis concernant les fauteuils. Mme Véronique Lavoie nous référera à un professionnel selon les questions que nous aurions à lui poser. Ils ne sont pas prêts à collaborer à l'élaboration de documents mais répondront à nos questions pratiques.

Je vous remercie et au plaisir,

### Annexe 3 – Lettre d'appui de l'organisme Ex aequo



Montréal, le 7 mars 2018,

Ex aequo est un organisme de promotion et de défense des droits des personnes ayant une déficience motrice qui œuvre à cette mission depuis 1980.

Par la présente, nous souhaitons appuyer formellement la démarche de Madame Anne-Marie Allaire concernant l'installation de bornes de recharge extérieures pour fauteuils motorisés dans le Réseau des Grands parcs de la Ville de Montréal. Cette initiative personnelle, entamée il y a plus d'un an déjà, répond à des besoins collectifs avérés et serait sans aucun doute favorable à l'inclusion et à la participation sociale d'un grand nombre de personnes. Les gens utilisant une aide à la mobilité motorisée sont présentement confrontés à des obstacles importants lors de la planification de leurs déplacements, notamment celui de devoir limiter leur itinéraire et leur temps de sortie à la capacité, variable précisons-le, de la batterie de leur fauteuil.

Ce que Mme Allaire demande c'est, ni plus ni moins, la possibilité pour elle et bien d'autres, de profiter des infrastructures des Grands parcs au même titre que les personnes ambulantes. Conséquemment, il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour augmenter la liberté de mouvement et améliorer l'accès à l'espace public montréalais. Au regard des budgets considérables qui sont consacrés ces dernières années au maintien et à l'amélioration des Grands parcs, c'est une attente raisonnable que d'exiger que toutes et tous puissent en jouir également. Il apparaît important de souligner que la suggestion qui a été faite à Mme Allaire d'utiliser les lieux de recharge intérieurs de certains bâtiments du Réseau s'inscrit, de notre point de vue, dans une vision de l'accessibilité qu'on ne pourrait qualifier d'universelle.

Par ailleurs, il est impératif que les initiatives qui contribuent à l'atteinte des objectifs ambitieux de la Ville en matière de transport actif et d'électrification des transports, tout en répondant de façon innovante aux besoins des personnes en situation de handicap, soient envisagées avec beaucoup de sérieux.

Nous souhaitons, en terminant, attirer votre attention sur l'exemple de la municipalité de Sarnia, en Ontario, qui a mis en œuvre un projet pilote d'une douzaine de stations de recharge dont certaines sont à l'extérieur et qui, de leur propre aveu, a engendré des coûts «insignifiants» pour la ville.



Nous pressons donc la Ville de Montréal de faire preuve d'innovation en rendant disponible un réseau de bornes de recharges extérieures répondant aux standards de l'accessibilité universelle.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier,

*Dominique Marsan*

Dominique Marsan

Présidente du conseil d'administration d'Ex aequo

## **Annexe 4 – offre d'appui technique de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay**

31 octobre 2017

Bonjour,

Effectivement, il nous fera plaisir de répondre à toute question technique. Au moment où ces questions surviendront, simplement me les adresser et je vous mettrai en contact avec la personne la mieux placée pour y répondre.

Au plaisir,



**Véronique Lavoie**, M.O.A, MSc Adm.  
Coordonnatrice des aides techniques, direction DI-TSA-DP  
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
514.340.7053

---

## **Annexe 5 : documentation sur le projet de la ville de Sarnia, Ontario**

<http://sarnia.ca/living-here/births-deaths-marriages/marriage-licences/accessibility/charging-stations-for-mobility-devices>

<https://vimeo.com/182698134>

<https://lambtonshield.com/sarnia-lambton-county-earn-accessibility-award/>